

CONSEIL MUNICIPAL DE FLEURVILLE

Séance du 20 Juin 2014 à 20 heures

Président : Mme Patricia CLÉMENT

Présents : Mmes CHABRIDON, PARENT, BILLOUD, SIGNORET, COULON

Mrs LAMY-PERRET, PRUDENT, PANNETIER et GUILLEMIN

Excusé : Mr REVILLON

Mme CHABRIDON est désignée secrétaire de séance

Le compte-rendu du 21 Mai 2014 est approuvé à l'unanimité.

Le Conseil Municipal, à la demande de Mme le Maire, accepte de rajouter deux points à l'ordre du jour :

- Modification du budget plaçant un bien non amortissable en un bien amortissable
- Enfouissement du réseau France Telecom de la Rue du Glamont

Désignation des délégués communaux pour les élections sénatoriales

Après que Mme le Maire ait fait l'appel des membres présents du conseil municipal, Mme le Maire installe le bureau électoral composé d'elle-même, d'une secrétaire, des deux plus vieux conseillers municipaux et des deux plus jeunes conseillers municipaux.

Il est ensuite procédé au vote à bulletin secret du délégué titulaire. Mme Patricia CLÉMENT obtient 10 voix et est donc élu déléguée titulaire.

Il est ensuite procédé successivement au vote à bulletin secret des délégués suppléants. M Jacky GUILLEMIN est élu 1^{er} délégué suppléant avec 10 voix. M Jean-Christian PRUDENT est élu 2^{ème} délégué suppléant avec 10 voix. Mme Cécile PARENT est élue 3^{ème} déléguée suppléante avec 10 voix.

Les élections sénatoriales auront lieu le 28 Septembre prochain.

Régime indemnitaire des agents

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide de reconduire l'attribution de l'indemnité d'exercice de mission pour les agents. Cette prime est versée en Juillet et en Novembre au prorata du temps de travail. Cette décision sera reconduite tous les ans par tacite reconduction sauf décision contraire.

Enfouissement des réseaux France

Le SYDESL nous informe d'un coût estimatif de 35 000 euros pour l'enfouissement du réseau France Telecom Rue du Glamont. Ces travaux sont financés à 50 % par le SYDESL. Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, donne son accord de principe au SYDEL afin que celui-ci lance l'étude définitive et nous donne le montant exact des travaux.

Questions diverses

- Le Conseil Municipal, après délibération accepte de transférer la somme de 1655 euros (subvention pour abri bus) du compte 1332 au compte 1342 (bien non amortissable). L'ouverture de crédit pour 1655 euros est donc nécessaire au compte 1332 et pour compenser le compte 2315 est débité du même montant.

- Mme le Maire informe qu'elle va signer un arrêté portant prorogation de permission de voirie arrivé à échéance pour les opérateurs orange pendant une durée de 10 ans ce qui évitera de rédiger un texte toutes les fois que l'entreprise interviendra sur le domaine public routier communal.

- Des travaux de réfection de chaussée sur la RD 906 à hauteur du rond-point vont occasionner quelques perturbations de circulation à l'intérieur de l'agglomération.

- M et Mme BOHELAY ont déposé un recours devant le Tribunal Administratif en raison des travaux de voirie prévus mais non encore réalisés.

- Les devis pour la rénovation de l'agence postale seront étudiés par la commission bâtiments qui est chargée par le conseil municipal de choisir les entreprises qui exécuteront les travaux.

- Des travaux de réfection doivent être réalisés dans l'appartement T3 qui vient de se libérer.

- Le conseil municipal accepte le devis des travaux proposés par l'ONF sous réserve de l'accord de la commune de Viré.

- il est fait le compte-rendu des conseils d'école de Viré et Saint-Albain portant notamment sur la mise en place des rythmes scolaires à la rentrée 2014.

La prochaine réunion de conseil aura lieu le 17 Juillet 2014 à 20 heures.

Le Maire
P CLÉMENT